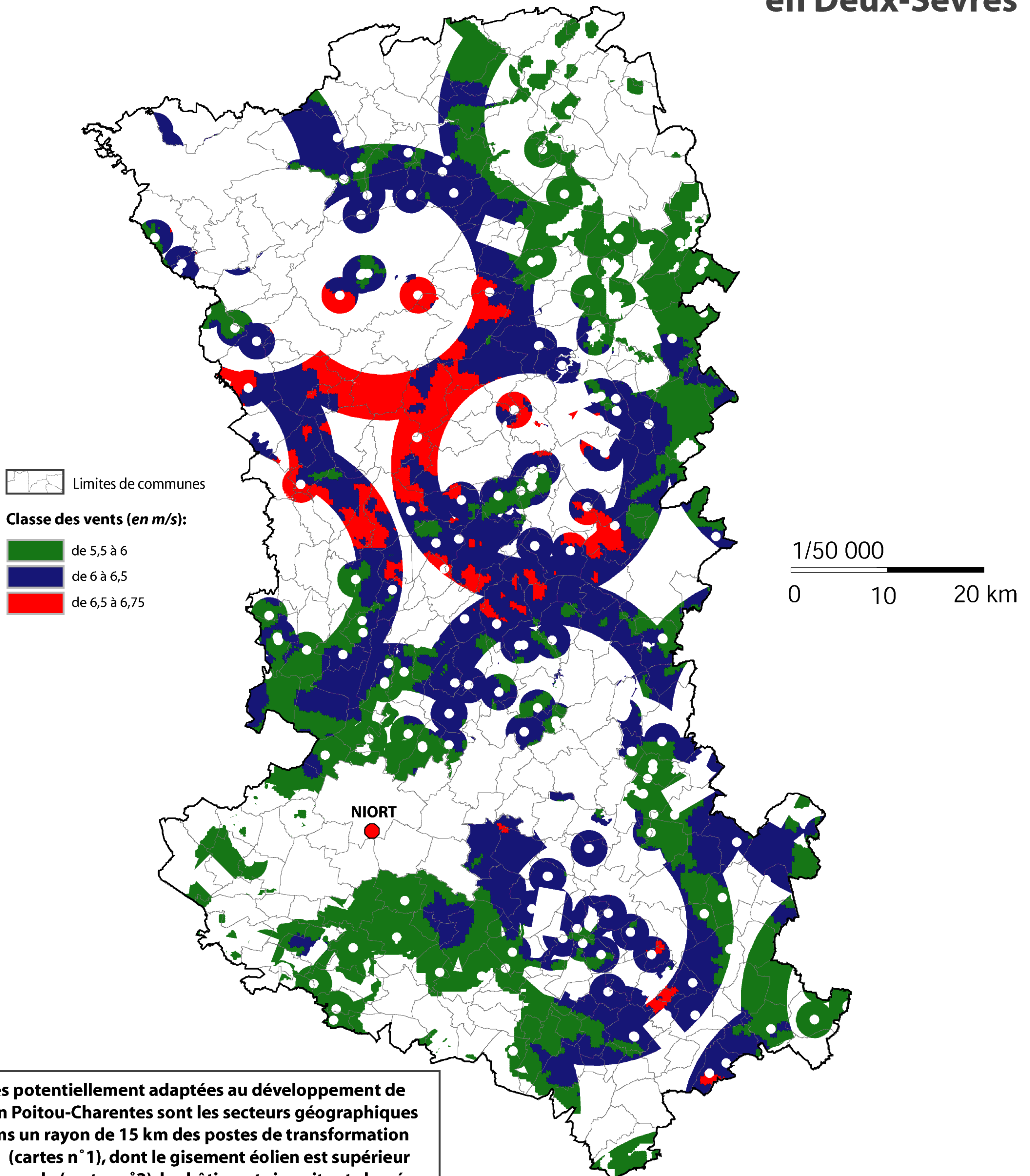


SCHEMA REGIONAL EOLIEN POITOU-CHARENTES

Carte n° 9.3

Les zones potentiellement adaptées
 au développement de l'éolien
 en Deux-Sèvres



"Les zones potentiellement adaptées au développement de l'éolien en Poitou-Charentes sont les secteurs géographiques situés dans un rayon de 15 km des postes de transformation 90/20 KV (cartes n° 1), dont le gisement éolien est supérieur à 5,5 m/seconde (cartes n° 2), les bâtiments inscrits et classés sont éloignés au delà d'un rayon de 500 m à 2 km des postes de transformation (cartes n° 3) et ne comprennent pas de servitudes aéronautiques et de terrains militaires (cartes n° 5) ainsi que les zones d'interdiction pour le patrimoine naturel et les espaces remarquables (ZPPAUP) (cartes n° 6)".

Source des données :
 Valorem - Météo-France, 2002 - Réseau de Transport d'Electricité, 2005 - DRAC Poitou-Charentes, 2005 - Service de la Navigation aérienne Sud-ouest, 2005 - MEDD-RNF-DIREN Poitou-Charentes 1994,2000,2003